



Adresse aux citoyens

Les 11 et 18 juin, vous êtes appelés à élire vos députés à l'assemblée nationale. Pendant les cinq prochaines années, les futurs députés, en votant les lois, décideront des évolutions de la société. Par leur action, ils détermineront une grande part de la vie de chacun d'entre nous. Cette élection est donc un moment important de la vie de notre pays.

La CGT réaffirme que le droit de vote est une conquête démocratique, acquise de hautes luttes, et un droit fondamental dont les salariés doivent s'emparer et faire vivre. Il doit leur permettre de prolonger les nombreuses luttes qu'ils ont menées ces dernières années pour défendre leurs droits sociaux et affirmer leur volonté de progrès social.

La CGT agit pour une société plus juste, solidaire, équitable respectueuse des femmes et des hommes dans toutes leurs diversités. Elle combat une société qui serait fondée sur l'exclusion, le rejet et les discriminations. C'est pourquoi, elle réaffirme avec force qu'aucune voix ne doit aller au FN et à l'extrême droite : ils ne sont pas du côté des travailleurs.

Son combat pour le progrès social conduit également la CGT à refuser les politiques qui sous couvert de modernité ne font que répondre aux exigences d'un patronat avide de profits et destructeur des droits des travailleurs. Depuis de trop nombreuses années, les choix libéraux et l'austérité ont profondément dégradé les conditions de vie et de travail de la grande majorité des citoyens sans jamais résoudre le haut niveau de chômage, notamment chez les jeunes. Il est temps que cela change.

Rien n'est inéluctable, d'autres choix sont possibles. La CGT a de nombreuses propositions pour y contribuer.

La question de la Fonction publique a souvent été abordée pendant cette période électorale mais trop rarement sous l'angle des besoins des populations. L'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat-CGT s'adresse aujourd'hui aux citoyens car de leur vote dépendra pour partie l'avenir des missions de service public de l'Etat.

L'UFSE-CGT défend des services publics et une fonction publique au service de la satisfaction des droits, des besoins fondamentaux et plus largement de l'émancipation humaine. Elle les veut au service de la démocratie par la promotion des valeurs d'égalité. Cela implique de redonner toute leur place aux principes fondateurs que sont l'égalité d'accès et de traitement, la continuité et l'adaptabilité du service public rendu. Cela implique une organisation et une présence des services publics et des administrations partout sur le territoire. Cela implique des moyens matériels et humains. Chaque habitant de ce pays quels que soient sa situation sociale et son lieu d'habitation doit pouvoir bénéficier de services publics de qualité et adaptés aux enjeux d'aujourd'hui.

Les fonctionnaires sont au service des citoyens et de l'intérêt général, leurs missions sont essentielles au progrès social. Il est donc inacceptable de programmer de nouvelles suppressions d'emploi alors même que celles pratiquées dans les dernières années ont lourdement dégradé le service public. Il est tout aussi inacceptable de s'en prendre au statut général des fonctionnaires qui constitue pour les citoyens la garantie d'agents neutres et impartiaux dans l'exercice de leurs missions.

C'est pourquoi, l'UFSE-CGT invite les citoyens à se prononcer pour des députés qui s'engagent à développer les missions de service public et à défendre les agents chargés de leur mise en œuvre.